

AVIS D'OPPORTUNITÉ

Enquête Exploitations forestières et scieries (EXF-SRI)

Type d'opportunité : reconduction d'une enquête existante

Périodicité : annuelle

Demandeur : SSM Agriculture et alimentation - Service de la statistique et de la prospective (SSP)

Au cours de sa réunion du 25 mars 2025 la commission « Entreprises et stratégies de marché » a examiné la demande de renouvellement de l'avis d'opportunité de l'enquête « Exploitations forestières et scieries » (EXF-SRI) menée auprès des établissements des branches d'activité « exploitations forestières » et « sciage, rabotage, ponçage et imprégnation du bois ». Une fiche descriptive avait été élaborée et mise en ligne en amont de la réunion.

Objectifs : L'objectif est de disposer de données sur la récolte de bois et les volumes de sciages pour répondre aux besoins des acteurs de la filière forêt-bois. Sans être exhaustif, les analyses effectuées permettent d'examiner des sujets aussi variés que l'adaptation des forêts au changement climatique la concentration des acteurs forestiers et la fragilité du secteur et la disponibilité des essences.

Historique et contexte : L'origine de l'enquête date de 1940, elle était réalisée par l'Administration des Eaux et Forêts dans un contexte de pénurie. Elle a pris diverses dénominations par la suite avant d'être transférée au service statistique du Ministère de l'Agriculture en 1986. L'introduction de la collecte internet a débuté en 2015.

Place dans le dispositif statistique et concertation : L'enquête Exploitations forestières et scieries contribue à la réponse à divers questionnaires nationaux et internationaux, dont certains sont sous règlements européens : le Joint Forest Sector Questionnaire (JFSQ), le Joint Wood Energy Enquiry (JWEE), le règlement européen dit EBS (European Business Statistics). Aucune source administrative n'est disponible pour collecter les informations nécessaires pour répondre à la demande. A compter de 2025, des comités utilisateurs se réuniront chaque année en novembre pour faire le point sur l'enquête terminée et ajuster au besoin l'enquête à venir : ajout de définitions complémentaires, précisions à apporter, questions d'actualité à ajouter.

Questionnaire et collecte : Le volet Exploitations forestières porte sur les volumes de bois exploités pour les vendre ou abattus pour l'approvisionnement de leur scierie. Il concerne les grumes destinées au bois d'œuvre (sciage, placage ou merrains), au bois d'industrie (dont trituration) et au bois d'énergie. Le volet Scieries porte sur les volumes commercialisés ou utilisés par l'entreprise, et les ventes en valeur dans la nomenclature détaillée Prodcom (PRODUCTION COMMUNAUTAIRE). La collecte est multimodale. De février à fin mars, la collecte se fait par Internet, (taux de réponse atteint : 57%), puis d'avril jusqu'à fin août par téléphone ou en face à face. Taux de réponse final est de l'ordre de 92%.

Utilisateurs et diffusion : Les utilisateurs sont nombreux ; pour les administrations : l'Ademe, IGN-inventaire forestier national, le Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaires, sous direction Forêt-Bois, services de la forêt et du bois (Serfob) des Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt (DRAAF), Service des données et des études statistiques du ministère de la Transition écologique et solidaire (Sdes) ; pour les professionnels : l'Office national des forêts, la Société forestière de la caisse des dépôts, l'Union de la coopération forestière française (UCFF), l'Union des industries du panneau contreplaqué (UIPC), l' Union des industries de process (UIPP), les experts forestiers de France (EFF), la confédération française de l'industrie de papiers, cartons et celluloses (Copacel), la fédération nationale du bois (FNB), la Forêt privée française, France bois forêt Recherche, des instituts techniques ou de recherche : l'Inrae, le comité interprofessionnel du bois énergie (Cibe), Comité professionnel de développement des industries françaises de l'ameublement et du bois (Codifab), l'institut technologique forêt cellulose bois construction ameublement (FCBA). Sont diffusés sur Agreste un [« Chiffres & Données »](#) en novembre, avec les résultats définitifs de l'exercice N-1 ; un fichier de synthèse compilant les résultats agrégés de l'exercice N-1 en décembre. Les données détaillées sont versées au CASD.

Remarques en commission : aucune remarque à propos de l'opportunité de cette enquête n'a eu lieu suite à la publication de la fiche descriptive ni en amont de ni durant la Commission.

Le Président, après avoir entendu la commission, émet un avis d'opportunité favorable à ce projet d'enquête pour cinq ans.

L'opportunité est accordée pour une durée de 5 ans à compter de l'année suivant celle de la délivrance de l'avis d'opportunité, soit pour les années de collecte 2026 à 2030
